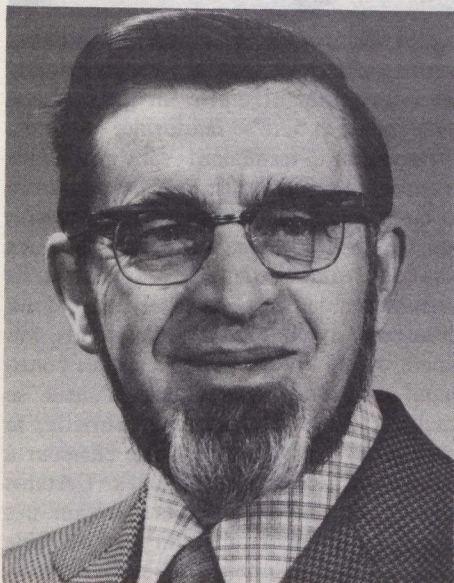


Un Canadien est élu président de l'A.A.V.L.D.

M. Julius Frank, directeur de la Division de la pathologie vétérinaire de la Direction de l'hygiène vétérinaire d'Agriculture Canada, a été élu président de l'American Association of Veterinary Laboratory Diagnosticians (A.A.V.L.D.), lors du 20^e congrès annuel de cette association. M. Frank est le premier Canadien élu à ce poste.



M. Julius Frank

Le but de l'A.A.V.L.D. est de standardiser des tests diagnostiques qui servent à détecter plus de 100 maladies animales en Amérique du Nord.

Amendements apportés à la Loi électorale

Les Communes ont voté, le 16 décembre dernier, une série d'amendements à la Loi électorale.

L'un des amendements abolit les réductions fiscales pour des dons faits à des partis politiques comptant moins de 50 candidats. Un autre accorde le droit de vote aux enseignants et à leurs dépendants vivant sur des bases des forces canadiennes à l'étranger. (Jusqu'à présent, seuls les soldats pouvaient voter.)

Selon certains fonctionnaires, il faudra compter soixante jours avant l'entrée en vigueur de tous les amendements qui permettront aux candidats de dépenser durant une campagne électorale \$1 par électeur jusqu'à concurrence de 15 000, puis 50 cents pour les 10 000 qui suivent

et ensuite 25 cents par électeur supplémentaire.

Les remises aux candidats qui obtiennent plus de 15 pour cent du vote populaire seront de huit cents par électeur jusqu'à concurrence de 25 000 et de six par électeur supplémentaire, plus le coût d'une lettre de première classe à chaque électeur de la circonscription.

Chaque parti fédéral sera autorisé à dépenser un maximum de \$4 millions et tout montant perçu en sus devra être versé au receveur général du Canada.

Pour l'amélioration de la condition humaine

Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a rendu public le rapport intitulé *Gens d'action*, oeuvre du Conseil consultatif canadien de l'action volontaire.

Le Conseil a été créé en novembre 1974 par le secrétaire d'État, qui l'a chargé d'examiner la situation de l'action volontaire au Canada et de conseiller le gouvernement fédéral sur ses relations avec les associations bénévoles.

Gens d'action fait état des millions de Canadiens qui travaillent à l'amélioration de la condition humaine et au progrès social, individuellement ou au sein d'associations bénévoles diverses, allant de petits groupes de quartier à des coalitions communautaires et à des organisations nationales.

Parmi les 81 recommandations du rapport, 47 s'adressent au gouvernement fédéral, à ses ministères et à ses organismes; les autres sont destinées aux organisations bénévoles elles-mêmes. Le Conseil n'avait pas mandat de faire des recommandations aux autorités provinciales et locales. L'une des principales recommandations porte sur l'établissement d'un centre de documentation pour l'action volontaire, qui aiderait à coordonner les initiatives émanant de la base. Le rapport renferme, par ailleurs, nombre de propositions précises quant à l'octroi d'une aide financière, ainsi que des recommandations relatives à d'autres formes de soutien.

L'amélioration des consultations entre le gouvernement et les organisations bénévoles est l'un des principaux sujets du rapport. Ainsi, le Conseil souligne la nécessité d'échanger davantage de renseignements. Le rapport contient des suggestions précises sur la manière dont le gouvernement et les organisations béné-

voles peuvent coordonner leur action.

D'après le rapport, il faut que le gouvernement soit plus instruit de la nature et de l'importance de ses liens avec les associations bénévoles et qu'il informe mieux le public.

Le Bureau international des expositions sera présidé par un Canadien

M. Patrick Reid, directeur général du Bureau des affaires publiques du ministère des Affaires extérieures, a été élu président du Bureau international des expositions lors de sa réunion annuelle, tenue à Paris le 14 décembre.

Le Bureau, dont le siège est à Paris, regroupe 37 nations. En vertu d'une convention internationale signée en 1928, il contrôle la nature et la fréquence de toutes les expositions internationales, comme Expo 67 à Montréal.

M. Reid, qui a reçu un mandat de deux ans, est le premier non Européen à présider le Bureau depuis sa création il y a cinquante ans. Proposée par l'URSS, appuyée par les États-Unis, sa candidature a été acceptée à l'unanimité. M. Reid a été commissaire général du Canada pour sept expositions mondiales, ce qui marque un record, et il a occupé la présidence du comité d'orientation des participants à deux d'entre elles: Expo 70 à Osaka et Expo 74 à Spokane.

M. Reid continuera à occuper ses fonctions de directeur général des Affaires publiques pendant son mandat à la présidence de cette organisation internationale.



M. Patrick Reid